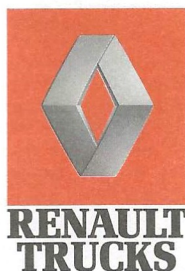


FAURIE TRUCKS BRIVE
 AVENUE CYPRIEN FAURIE BP 549
 19107 BRIVE LA GAILLARDE
 ATL:05 55 88 90 91MAG: 05 55 88 90 95
 SAS AU CAPITAL DE 820 000 EUROS
 SIRET:390 017 200 00010
 TVA/ CEE FR73390017200
 IBANFR76 3000 4007280002092620671
 BIC BNPAFRPPCTO



Livraison
GRAFFOILLERE REMI
MACONNERIE

1060 POUGET
 19120 LA CHAPELLE AUX SAIN
 FRANCE

GRAFFOILLERIE REMI
MACONNERIE

1060 POUGET
 19120 LA CHAPELLE AUX SAIN
 FRANCE

grafouillereremi@gmail.com

DATE : 31/03/2025

No FACTURE : 110582

COMPTE CLIENT : 041 0000071422

NO TVA : FR94512305301

TPS OU QTE	REFERENCE	FPD	DESIGNATION	PRIX UNIT HT	% REM	PFI PORT	PRIX NET HT	MONTANT HT	C
No BDL: 0027154	Votre Commande: CR674RW		Date Entrée: 12/03/2025		RAFFY				
1.0	HRD 50 01 118 003	980	B5L/MAXEON ME6 ECO 1	39,74	10.0		35,77	35,77	2
5.0	HRD 77 01 363 998	991	Eco.Contribution REP	0,08			0,08	0,40	2
1.0	RVI 74 84 522 090	627	AVERTISSEUR PNEUMATI	270,01	10.0		243,01	243,01	2
TOTAL PIECES								279,18	

DEPUIS LE 1er MAI 2015, TOUTE PIÈCE (RENAULT TRUCKS/OKELIA/ECHANGE STANDARD) ACHETÉE ET MONTÉE CHEZ UN REPARATEUR AGRÉÉ RENAULT TRUCKS EN FRANCE, EST COUVERTE SUR INCIDENT DE CELLE-CI PAR UNE GARANTIE DE 2 ANS (Pièces, Main d'Oeuvre, Dépannage et Remorquage)

TRAITE SUR RELEVÉ A 30 JOURS FIN DE MOIS AU 30/04/2025 : 335,02						
CT	TAUX	MONTANT HT	MONTANT TVA	TOTAL NET HT	TOTAL TVA	TOTAL A PAYER TTC
2	20.0	279,18	55,84	279,18	55,84	335,02
trois cent trente-cinq EURO deux CENTS						
Tout montant exprimé en EUR						

RENAULT TRUCKS

T.V.A. acquittée par option sur les débits, article 9, loi du 6.01.1966, décret du 19.09.1967.

La présente vente est faite aux conditions particulières ci-dessus (quantité, qualité, prix, etc.) et aux conditions générales figurant au verso. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat. **Facture payable en nos Etablissements au comptant sans escompte. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.** Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard au taux annuel de trois fois le taux d'intérêt et une indemnité de 40 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. **CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE** : le transfert de la propriété des marchandises interviendra le jour du paiement intégral du prix en principal et intérêts. A défaut de ce dernier, le vendeur se réserve la possibilité de reprendre les marchandises livrées. Cette initiative appartient exclusivement au vendeur et n'annule pas l'application de la clause pénale. En cas d'annulation de la vente par le client, les acomptes déjà versés restent acquis au vendeur à titre de dommages et intérêts. En cas d'annulation de la vente par le vendeur, les acomptes déjà versés restent acquis au client à titre de dommages et intérêts. **VOIR AU VERSO** : conditions générales de vente, d'escompte et d'attribution de juridiction. Clause pénale - Pièces détachées et Service Après-Vente. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et de réparations au verso de ce document et accepte qu'elles fassent la loi des parties quelles que soient les stipulations contraires sauf accord de notre part.